

Objet de la délibération :

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES,
SOLIDARITE, FESTIVITES, AFFAIRES
GENERALES

FINANCES - décision modificative n°2 du
budget M14 - approbation.



VOTE :

- Votants : 27**
- Pour : 27**
- Contre : 0**
- Abstentions : 0**
- VOTE A L'UNANIMITE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINT MATHIEU DE TREVIER**

24 novembre 2022

L'An Deux Mille vingt deux

et le vingt-quatrième jour du mois de **novembre à 19h00**

à Saint Mathieu de Trévières le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le **dix-sept novembre** s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Jérôme LOPEZ, Maire.**

Membres présents :

M. Jérôme LOPEZ, Maire.

Mme Patricia COSTERASTE, M. Jean-Marc SOUCHE, Mme Christine OUDOM, M. Patrick COMBERNOUX, Mme Palma PERRONE VASSALO, M. Luc MOREAU, M. Stéphane GOULLIER, Adjoint au Maire.

M. Antoine FLORIS, M. Alain GIBAUD, Mme Marguerite BERARD, M. Thibaud LE NEUDER, Mme Géraldine LEFEBVRE, Mme Vanessa DURIEUX, M. Rémi GERBAUD, Mme Kelly BEST, M. Nicolas GASTAL, M. Thibaut MARTINEZ, Mme Isabelle POULAIN, Mme Bernadette MURATET, M. Boris AZAM, M. Gilbert COMBETTES, Mme Cécile COMELLI, Conseillers Municipaux

Membres représentés :

Mme Gwendoline ATTIA-DESJOUIS donne pouvoir à **M. Alain GIBAUD ;**

Mme Nicole MAZOT donne pouvoir à **M. Jérôme LOPEZ ;**

M. Lionel TROCELLIER donne pouvoir à **M. Boris AZAM ;**

Mme Magalie BARTHEZ donne pouvoir à **Mme Isabelle POULAIN.**

Secrétaire de séance:

Mme Patricia COSTERASTE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il est nécessaire de réajuster un certain nombre d'articles pour tenir compte de réaffectations de recettes et de dépenses.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal :

→ **d'approuver** la modification n°2 du budget principal M14 telle que résumée ci-dessous :

M14 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAP	CPTE	LIBELLE	BP	PROPOSITION DM	BP + DM
65	6541	Créances admises en non-valeur	700,00	400,00	1 100,00
Total DM				400,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			4 811 294,81	400,00	4 811 694,21
M14 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
CHAP	CPTE	LIBELLE	BP	PROPOSITION DM	BP + DM
77	7788	Produits exceptionnels divers	3 800,00	400,00	4 200,00
Total DM				400,00	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			4 811 294,81	400,00	4 811 694,21
M14 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
CHAP	CPTE	LIBELLE	BP	PROPOSITION DM	BP + DM
10	10226	Taxe d'aménagement	0,00	3 200,00	3 200,00

Accusé de réception en préfecture
134-213402761-20221207-2022-11-063-DE
Date de transmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

Publication sur le site
internet de la Commune
le 07/12/2022

Total DM			3 200,00		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 069 252,50	3 200,00	4 072 452,50	
M14 - RECETTES D'INVESTISSEMENT					
CHAP	COTE	LIBELLE	BP	PROPOSITION DM	BP + DM
10	10226	Taxe d'aménagement	48 000,00	3 200,00	51 200,00
Total DM				3 200,00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 069 252,50	3 200,00	4 072 452,50	

La commission municipale Finances, ressources humaines et affaires générales, qui s'est réunie le 3 novembre a présenté ces éléments.

**Après en avoir délibéré et procédé au vote,
Le conseil municipal,**

**DECIDE
A L'UNANIMITE**

→ **d'approuver** la modification n°2 du budget principal M14 telle que résumée ci-dessous :

M14 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAP	COTE	LIBELLE	BP	PROPOSITION DM	BP + DM
65	6541	Créances admises en non-valeur	700,00	400,00	1 100,00
Total DM				400,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 811 294,81		400,00	4 811 694,21
M14 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
CHAP	COTE	LIBELLE	BP	PROPOSITION DM	BP + DM
77	7788	Produits exceptionnels divers	3 800,00	400,00	4 200,00
Total DM				400,00	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 811 294,81		400,00	4 811 694,21
M14 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
CHAP	COTE	LIBELLE	BP	PROPOSITION DM	BP + DM
10	10226	Taxe d'aménagement	0,00	3 200,00	3 200,00
Total DM				3 200,00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 069 252,50		3 200,00	4 072 452,50
M14 - RECETTES D'INVESTISSEMENT					
CHAP	COTE	LIBELLE	BP	PROPOSITION DM	BP + DM
10	10226	Taxe d'aménagement	48 000,00	3 200,00	51 200,00
Total DM				3 200,00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 069 252,50		3 200,00	4 072 452,50

Recusé de réception en préfecture
034 213-40276 r-20221207-2022-11033-DE
Date de télétransmission : 02/12/2022
Date de réception préfecture : 02/12/2022

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus, pour extrait conforme.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de
deux mois à compter de la présente notification,
sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-11-063-DE
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-11-063-DE
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERIS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340276100018

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL

M. 14

Décision modificative 2 (3)
Voté par nature

BUDGET : COMMUNE (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TREVIER - 34 - COMMUNE	I
I - INFORMATIONS GENERALES	B
MODALITES DE VOTE DE BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virement d'articles à article est la suivante :

657403	657405	657406	657407	657408	657411
657411.1	657411.2	657412	657413	657417	657423
657435	657436	657450	657454	657457	657458
657459	657464	657465	657466	657467	657468
657481	657482				

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERS - COMMUNE - DM (projet de budget) - 2022

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 000 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 000 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique dirigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-14 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'allouer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

Code INSEE	COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERS	DM N°2
34276	COMMUNE	2022

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 979
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>In fine</i>) :	65
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : CCGPSL	

Potential fiscal et financier (1)		Valeur par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 634 275,00	4 035 477,00	812,95	960,16

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate (Source DGCL) (3)
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	706,00	820,00
2 - Produit des impositions directes / population	519,00	477,00
3 - Recettes réelles de fonctionnement	914,00	1 023,00
4 - Dépenses d'équipement brut / population	562,00	294,00
5 - Encours de dette / population	353,00	741,00
6 - DGF / population	127,00	153,00

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établies sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L2313-1, L2313-2, d'une fiscalité R2313-1, R2313-2, R5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associent exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R2313-7, R5211-15 et R5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale connue de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la n dernière année.

Accusé de réception en préfecture
034-213402781-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	400,00	400,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		400,00	400,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 200,00	3 200,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 200,00	3 200,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 600,00	3 600,00
----------------------------	-----------------	-----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les déclarations modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-083-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	939 303,00	0,00	0,00	0,00	939 303,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 174 997,00	0,00	0,00	0,00	2 174 997,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Autres charges de gestion courante	373 424,00	0,00	400,00	400,00	373 824,00
660	Frais fonctionnement des groupes d'étude	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 487 724,00	0,00	400,00	400,00	3 488 124,00
66	Charges financières	31 784,02	0,00	0,00	0,00	31 784,02
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	4 100,00		0,00	0,00	4 100,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 533 604,02	0,00	400,00	400,00	3 534 004,02
029	Virement à la section d'investissement (6)	697 243,27		0,00	0,00	697 243,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	680 443,52		0,00	0,00	680 443,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 277 686,79		0,00	0,00	1 277 686,79
TOTAL		4 811 290,81	0,00	400,00	400,00	4 811 690,81

+

D 062 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 811 690,81
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	43 000,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	536 930,00	0,00	0,00	0,00	536 930,00
73	Impôts et taxes	3 324 528,00	0,00	0,00	0,00	3 324 528,00
74	Dotations et participations	736 600,00	0,00	0,00	0,00	736 600,00
76	Autres produits de gestion courante	146 941,00	0,00	0,00	0,00	146 941,00
Total des recettes de gestion courante		4 687 399,00	0,00	0,00	0,00	4 687 399,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 600,00	0,00	400,00	400,00	4 200,00
79	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 691 199,00	0,00	400,00	400,00	4 691 599,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	12 646,00		0,00	0,00	12 646,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		12 646,00		0,00	0,00	12 646,00
TOTAL		4 803 845,00	0,00	400,00	400,00	4 804 245,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	207 449,81
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 811 694,81
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 265 040,79
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
 Date de télétransmission : 07/12/2022
 Date de réception préfecture : 07/12/2022

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERIS - COMMUNE - DM - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 au solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A8

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	633 348,00	0,00	0,00	0,00	633 348,00
204	Subventions d'équipement versées	142 141,48	0,00	0,00	0,00	142 141,48
21	Immobilisations corporelles	1 662 609,08	0,00	0,00	0,00	1 662 609,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 248 272,20	0,00	0,00	0,00	1 248 272,20
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 476 270,74	0,00	0,00	0,00	3 476 270,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	433 630,97	0,00	0,00	0,00	433 630,97
16	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	433 630,97	0,00	3 200,00	3 200,00	436 730,97
46...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 909 901,71	0,00	3 200,00	3 200,00	3 913 001,71
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	12 646,00	0,00	0,00	0,00	12 646,00
041	Opérations patrimoniales (4)	146 804,79	0,00	0,00	0,00	146 804,79
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	169 450,79	0,00	0,00	0,00	169 450,79
	TOTAL	4 069 252,50	0,00	3 200,00	3 200,00	4 072 452,50

0 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 072 452,50

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	714 438,00	0,00	0,00	0,00	714 438,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	714 438,00	0,00	0,00	0,00	714 438,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1080)	269 000,00	0,00	3 200,00	3 200,00	269 200,00
1080	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	866 974,51	0,00	0,00	0,00	866 974,51
138	Autres subventi* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 600,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 127 774,51	0,00	3 200,00	3 200,00	1 130 974,51
46...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 842 212,51	0,00	3 200,00	3 200,00	1 845 412,51
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	697 243,27	0,00	0,00	0,00	697 243,27
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	680 443,62	0,00	0,00	0,00	680 443,62

Accusé de réception en préfecture
2022-11-045-412,51
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception en préfecture : 07/12/2022

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIER - COMMUNE - DM - 2022

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	146 804,79		0,00	0,00	146 804,79
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 424 491,60		0,00	0,00	1 424 491,58
	TOTAL	3 260 794,09	0,00	3 200,00	3 200,00	3 260 994,09

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	302 549,41
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 072 452,50

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 205 040,79
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote L-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou en reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) per ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir la détail Annexe IV AS).

(9) Le compte 1069 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
66	Autres charges de gestion courante	400,00		400,00
666	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		400,00	0,00	400,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	400,00
--	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 200,00	0,00	3 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (6)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, règle)	(0) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(0) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (6)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (6)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
491	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		3 200,00	0,00	3 200,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 200,00
---	-----------------

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERIS - COMMUNE - DM - 2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A0).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une donation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués au cours de l'exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réallier)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
00	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
76	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
70	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	400,00	0,00	400,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		400,00	0,00	400,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	400,00
--	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 200,00	0,00	3 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1606 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, règle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
30	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 200,00	0,00	3 200,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 200,00
---	-----------------

Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
 Date de télétransmission : 07/12/2022
 Date de réception préfecture : 07/12/2022

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERIS - COMMUNE - DM - 2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	839 303,00	0,00	0,00
0042	Achats prestati* services (hors terrain)	19 580,00	0,00	0,00
00811	Eau et assainissement	80 780,00	0,00	0,00
00812	Energie - Electricité	137 880,00	0,00	0,00
00821	Combustibles	32 980,00	0,00	0,00
00822	Carburants	6 485,00	0,00	0,00
00823	Alimentation	420,00	0,00	0,00
00824	Produits de traitement	730,00	0,00	0,00
00831	Fournitures d'entretien	8 000,00	0,00	0,00
00832	Fournitures de petit équipement	36 158,00	0,00	0,00
00833	Fournitures de voirie	2 000,00	0,00	0,00
00838	Vêtements de travail	7 080,00	0,00	0,00
0084	Fournitures administratives	4 190,00	0,00	0,00
0085	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 395,00	0,00	0,00
0087	Fournitures scolaires	21 298,00	0,00	0,00
011	Contrats de prestations de services	186 270,00	0,00	0,00
0132	Locations immobilières	624,00	0,00	0,00
0135	Locations mobilières	12 320,00	0,00	0,00
014	Charges locatives et de copropriété	3 200,00	0,00	0,00
01521	Entretien terrains	13 220,00	0,00	0,00
015221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 800,00	0,00	0,00
015231	Entretien, réparations voiries	27 640,00	0,00	0,00
01524	Entretien bois et forêts	20 180,00	0,00	0,00
01551	Entretien matériel roulant	12 450,00	0,00	0,00
01553	Entretien autres biens mobiliers	8 332,00	0,00	0,00
0158	Maintenance	104 157,00	0,00	0,00
0161	Multirisques	17 000,00	0,00	0,00
0162	Assur. obligatoire dommage-construction	7 600,00	0,00	0,00
017	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00
0182	Documentation générale et technique	980,00	0,00	0,00
0184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	0,00	0,00
0188	Autres frais divers	570,00	0,00	0,00
0228	Honoraires	0 000,00	0,00	0,00
0227	Frais d'actes et de contentieux	7 950,00	0,00	0,00
0231	Annonces et insertions	8 280,00	0,00	0,00
0232	Fêtes et cérémonies	16 495,00	0,00	0,00
0238	Catalogues et imprimés	450,00	0,00	0,00
0237	Publications	13 000,00	0,00	0,00
0238	Divers	11 935,00	0,00	0,00
0247	Transporte collectif	1 150,00	0,00	0,00
0251	Voyages et déplacements	4 000,00	0,00	0,00
0258	Missions	330,00	0,00	0,00
0261	Frais d'affranchissement	4 130,00	0,00	0,00
0262	Frais de télécommunications	16 420,00	0,00	0,00
027	Services bancaires et assimilés	870,00	0,00	0,00
0281	Concours divers (collections)	5 405,00	0,00	0,00
0283	Frais de nettoyage des locaux	58 160,00	0,00	0,00
0288	Autres services extérieurs	10 860,00	0,00	0,00
03512	Taxes foncières	19 620,00	0,00	0,00
03513	Autres impôts locaux	1 200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 174 997,00	0,00	0,00
0218	Autre personnel extérieur	33 862,00	0,00	0,00
0331	Versement mobilité	6 127,00	0,00	0,00
0332	Collections versées au F.N.A.L.	6 127,00	0,00	0,00
0338	Collections CNFPT et CDGFPT	19 606,00	0,00	0,00
04111	Rémunération principale titulaires	1 025 036,00	0,00	0,00
04112	NI, SFT, indemnité résidence	26 476,00	0,00	0,00
04116	Indemnités préavis, licenciement titu.	15 000,00	0,00	0,00
04118	Autres indemnités titulaires	188 762,00	0,00	0,00
04131	Rémunérations non tit.	158 381,00	0,00	0,00
0417	Rémunérations des apprentis	18 391,00	0,00	0,00
0451	Collections à l'U.R.S.S.A.F.	242 132,00	0,00	0,00
0453	Collections aux caisses de retraites	319 974,00	0,00	0,00
0455	Collections pour assurance du personnel	81 022,00	0,00	0,00
0457	Coût. sociales liées à l'apprentissage	393,00	0,00	0,00
0474	Versement aux autres œuvres sociales	17 948,00	0,00	0,00
0475	Médecine du travail, pharmacie	6 370,00	0,00	0,00
0488	Autres charges	10 408,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 034-213402781/2022/207-2022-10-063-1-BF
 Date de télétransmission : 07/12/2022
 Date de réception en préfecture : 07/12/2022

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIER - COMMUNE - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	373 424,00	400,00	400,00
65	Autres charges de gestion courante	3 600,00	0,00	0,00
6512	Droits d'aillet ^a Informalique nuage	106 148,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	4 417,00	0,00	0,00
6533	Collations de retraite	8 078,00	0,00	0,00
6534	Colls. de sécurité sociale - part patron	3 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	700,00	400,00	400,00
6541	Créances admises en non-valeur	140 170,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	1 200,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	40 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	87 100,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat ^a , personnes privées	10,00	0,00	0,00
65883	Autres	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 487 724,00	400,00	400,00
66	Charges financières (b)	31 784,02	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 032,06	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 344,70	0,00	0,00
6616	Intérêts comptes courants et de dépôts	86,67	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	4 100,00	0,00	0,00
6816	Dot. prov. pour risques fonct. courant	4 100,00	0,00	0,00
622	Dépenses Imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 533 608,02	400,00	400,00
023	Virement à la section d'investissement	587 243,27	0,00	0,00
042	Opérat ^a ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	600 443,52	0,00	0,00
6611	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	680 443,52	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 277 686,79	0,00	0,00
043	Opérat ^a ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 277 686,79	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 811 294,81	400,00	400,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	3 620,52
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-4 965,22
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 344,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'échéance en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 024 = RI 040 « produit des cessions d'immobilisation ».

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Le compte 6616 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(11) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(12) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(13) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	43 000,00	0,00	0,00
0419	Remboursements rémunérations personnel	32 000,00	0,00	0,00
0460	Remboursement charges SS et prévoyance	11 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	338 330,00	0,00	0,00
70311	Concessions domaniales (produit net)	3 300,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 000,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	69 300,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	173 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	200,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A., règles	21 620,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel OFF rattachement	23 720,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par les communes du GFP	17 900,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	16 300,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 324 520,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	2 642 020,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 800,00	0,00	0,00
73211	Atribution de compensation	498 400,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 400,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	5 000,00	0,00	0,00
7361	Taxe consommation finale d'électricité	80 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	95 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	738 600,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	419 400,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	64 200,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	127 700,00	0,00	0,00
744	FOTVA	2 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 100,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	65 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. excédent° taxes foncières	37 200,00	0,00	0,00
76	Autres produits de gestion courante	146 941,00	0,00	0,00
762	Revenus des imposables	137 851,00	0,00	0,00
7688	Autres produits div. de gestion courante	9 090,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 76 + 013		4 887 390,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 800,00	400,00	400,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 800,00	400,00	400,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 891 190,00	400,00	400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (0) (7) (9)	12 046,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf apto résul	2 046,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (0)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 046,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 903 236,00	400,00	400,00

RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
----------------------------	--	------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
---	--	------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		400,00
--	--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7022 (11)

Montant des ICNE de l'exercice		0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1		0,00

Adresse de réception en préfecture
 034-213400761-20221207-2022-10-063-1-BF
 Date de la transmission : 07/12/2022
 Date de réception préfecture : 07/12/2022

= Différence ICNE N - ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 776 et 778 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7816 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7822, hors régali.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

**III
B1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Votes (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	593 348,00	0,00	0,00
202	Frais réaffect ^o dotations urbanisme	39 628,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	480 664,00	0,00	0,00
2061	Concessions, droits similaires	33 156,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	142 141,48	0,00	0,00
2041592	Autres grpts - Bâtiments et installat ^o	141 141,48	0,00	0,00
204192	Autres org pub - Bâtiments et installat ^o	1 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 882 808,08	0,00	0,00
2111	Terrains nus	81 261,43	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	138 618,80	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	5 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	17 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	341 205,92	0,00	0,00
2161	Réseaux de voirie	425 000,00	0,00	0,00
2162	Installations de voirie	201 898,39	0,00	0,00
21638	Réseaux câblés	31 000,00	0,00	0,00
21639	Autres réseaux	109 217,83	0,00	0,00
21639	Autres matériels, outillages incendie	11 921,79	0,00	0,00
21670	Autre matériel et outillage de voirie	72 000,00	0,00	0,00
2158	Autres Inst., matériel, outill. techniques	31 100,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	75 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 440,34	0,00	0,00
2186	Autres immobilisations corporelles	164,76	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 248 272,20	0,00	0,00
2313	Constructions	682 266,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techn	566 004,20	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 476 270,74	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 200,00	3 200,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	3 200,00	3 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	433 830,97	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	428 730,87	0,00	0,00
166	Dépôts et cautionnements reçus	7 800,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et organes rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
028	Dépenses imputées	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		433 830,97	3 200,00	3 200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 909 891,71	3 200,00	3 200,00
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (7)	12 040,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	2 646,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf opé réaffect. Départements	1 667,00	0,00	0,00
139151	Sub. transf opé réaffect. GFP de rattach.	979,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	10 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	10 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	146 804,79	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	1 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	134 924,79	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	10 800,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		169 450,79	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 088 262,58	3 200,00	3 200,00

RESTES A REALISER N-1 (11)

0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OUBANTOPE (1202)

Accusé de réception en préfecture
207-2022-10-063-1-0500

Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

COMMUNE DE ST MATHEU DE TREVIERIS - COMMUNE - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalité de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A B pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RP 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des opérations d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
 Date de télétransmission : 07/12/2022
 Date de réception préfecture : 07/12/2022

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	714 438,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	26 275,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	176 377,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	402 880,00	0,00	0,00
13261	Subv. non transf. GPP de rattachement	60 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	8 188,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	40 000,00	0,00	0,00
19	Emprunts et dettes assimilées (hors 196)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		714 438,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 119 974,61	3 200,00	3 200,00
10222	FCTVA	216 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	48 000,00	3 200,00	3 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	856 974,61	0,00	0,00
138	Autres subvent. invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 600,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 127 774,61	3 200,00	3 200,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 842 212,61	3 200,00	3 200,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	597 243,27	0,00	0,00
040	Opérat* entre transferts entre sections (6) (7) (8)	600 443,62	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents	5 794,08	0,00	0,00
28031	Frais d'études	2 958,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	664,00	0,00	0,00
28041582	GIP : Bâtiments, installations	70 867,68	0,00	0,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	10 912,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat*	2 306,00	0,00	0,00
28061	Concessions et droits similaires	14 166,80	0,00	0,00
28120	Autres aménagements de terrains	47 068,48	0,00	0,00
281311	Hôtel de ville	3 694,17	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	626,24	0,00	0,00
281316	Equipements de cimetières	1 980,80	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	9 786,88	0,00	0,00
28132	Immubles de rapport	101 432,58	0,00	0,00
28136	Installations générales, agencements, ..	98 766,36	0,00	0,00
28138	Autres constructions	218,00	0,00	0,00
28142	Installations de voirie	63 378,30	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	46 824,32	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	332,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	19 262,12	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	31 882,12	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	8 103,00	0,00	0,00
281570	Autre matériel et outillage de voirie	7 326,08	0,00	0,00
28168	Autres installat*, matériel et outillage	23 588,62	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménajl divers	63,26	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	18 680,80	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	18 812,80	0,00	0,00
28184	Mobilier	38 378,23	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	43 376,16	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 277 680,78	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-2022-10-063-1-BF-00
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception en préfecture : 07/12/2022

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERIS - COMMUNE - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		146 804,79	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	134 924,79	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	10 800,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 424 491,58	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 206 704,89	3 200,00	3 200,00
			+	
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
			+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
			=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 200,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 8 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 41, 20, 89, 48 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = FI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 27
 Nombre de suffrages exprimés : 27
 VOTES :
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 18/11/2022

Présenté par Le Maire, Jérôme LOPEZ (1),
 A Saint-Mathieu-de-Tréviéris, le 24/11/2022
 Le Maire, Jérôme LOPEZ,




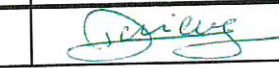

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Saint-Mathieu-de-Tréviéris, le 24/11/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



1er adjoint : Patricia COSTERASTE	
2ème Adjoint : Jean-Marc SOUCHE	
3ème Adjoint : Christine OUDOM	
4ème Adjoint : Patrick COMBERNOUX	
5ème Adjoint : Palma PERRONE VASSALO	
6ème Adjoint : Luc MOREAU	
7ème Adjoint : Gwendoline ATTIA DESJOUIS	
8ème Adjoint : Stéphane GOULLIER	
Conseiller Municipal : Alain GIBAUD	
Conseiller Municipal : Antoine FLORIS	
Conseiller Municipal : Boris AZAM	
Conseiller Municipal : Gilbert COMBETTES	
Conseiller Municipal : Lionel TROCELLIER	
Conseiller Municipal : Nicolas GASTAL	
Conseiller Municipal : Rémi GERBAUD	
Conseiller Municipal : Thibaut LE NEUDER	
Conseiller Municipal : Thibaut MARTINEZ	
Conseillère Municipale : Bernadette MURATET	
Conseillère Municipale : Cécile COMELLI	
Conseillère Municipale : Géraldine LEFEBVRE	
Conseillère Municipale : Isabelle POULAIN	

Accusé de réception préfecture
 034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
 Date de télétransmission : 07/12/2022
 Date de réception préfecture : 07/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Conseillère Municipale : Kelly BEST	
Conseillère Municipale : Magalie BARTHEZ	
Conseillère Municipale : Marguerite BERARD	
Conseillère Municipale : Nicole MAZOT	
Conseillère Municipale : Vanessa DURIEUX	

Certifié exécutoire par Le Maire, Jérôme LOPEZ (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 7/12/2022, et de la publication le 24/11/2022
 A Saint-Mathieu-de-Tréviars, le 24/11/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.



Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20221207-2022-10-063-1-BF
 Date de télérmission : 07/12/2022
 Date de réception préfecture : 07/12/2022